



Département de la Haute-Corse
Mairie de Palasca 20226 PALASCA

Siret : 21200199400012

Tel : 04 95 61 33 02 – Fax 04 95 61 34 08

mairiedepalasca@orange.fr

Site internet : mairie-palasca.fr

PALASCA,

Le 18/09/2019

Le Maire/ U Merre

À

Monsieur le Conseiller Exécutif
Président de l'AUE
Hôtel de la Collectivité de Corse
22 cours Grandval
BP 215 20187 AJACCIO CEDEX1

COURRIEL ARRIVÉE
LE 24/09/2019
N° 2019-811

Objet/Uggettu : demande d'avis Modification du PADDUC Cartographie des ESA

Ref/ Rif :

PJ/ In Appicciu :

Monsieur le Conseiller Exécutif,

En votre qualité de président de l'AUE, en charge, par délégation de l'aménagement du territoire, vous avez sollicité, pour avis la Commune de PALASCA, par courrier en date du 10 juillet 2019, quant à la cartographie des Espaces Stratégiques Agricoles.

Comme suite aux indications produites dans votre courrier quant à la consultation des documents, la Commune a examiné la proposition cartographique des nouveaux Espaces Stratégiques Agricoles

Je vous informe que j'émetts un avis favorable sous les réserves suivantes :

Le tableau joint au courrier du 10 juillet 2019 fait état d'une réduction de 5 hectares de la surface totale des ESA entre 2015 et 2019. La qualité dégradée en zoomant et l'échelle 1/50 000ème ne nous ont pas permis d'identifier clairement tous les secteurs concernés toutefois, sur la partie littorale de la Commune, un oubli d'importance est à signaler.

En effet, le secteur de Calcinajo fait apparaître un ESA, présent en 2015, maintenu en 2019. Or, sur ce secteur, plusieurs permis de construire notamment le PC 02B 199 11 N004 (maisons individuelles et un ensemble de 10 logements) et un permis d'aménager n° PA 02B 199 09 N0001 (66 lots) ont été délivrés et sont en cours de réalisation. Afin d'éviter tout risque de confusion, il convient à mon sens, de délimiter cet ESA en fonction des autorisations accordées et en cours. Aussi, je vous demande de supprimer cet ESA .

Il me semble important de vous préciser que la suppression de cet ESA ne viendra pas augmenter la consommation foncière de la Commune dans la mesure où ce foncier est déjà consommé.

Par ailleurs, je vous informe que le Plu de la commune sera à nouveau arrêté dans les prochaines semaines. Un travail d'identification des Espaces Agricoles Stratégiques a été effectué. En votre qualité de personne publique associée, vous serez destinataire de notre dossier, pour avis, toutefois, à votre demande, je peux vous faire transmettre les fichiers SIG nécessaires.

Souhaitant vivement que notre demande soit retenue, recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations ;

Le Maire
DE MARCO Jean Louis
U Merre
Ghjuvan Luigi De Marco



Dipartamentu di a Corsica Suprana
Casa Cumuna di PALASCA
Tel : 04 95 61 33 02 Fax : 04 95 61 34 08